Grenoble. Jugé en assises, Djelloul, 71 ans, jure qu'il était impuissant car ensorcelé, et donc qu'il n'a pas violé

15/09/2012 à 0h18

« ***Je suis innocent. Je vous supplie de me croire. Je ne comprends pas pourquoi tous ces gens m'en veulent alors que je les ai aidés. Je ne comprends pas pourquoi on veut me faire passer pour un monstre. De toute façon, Allah, lui, il sait.*** »

Djelloul Benyahia, ce retraité de 71 ans qui comparait devant la cour d'assises de l'Isère pour avoir séquestré pendant 41 jours dans son domicile une jeune femme qui assure qu'il l'a violée à plusieurs reprises, a réaffirmé hier encore son innocence et soumis l'idée qu'il pouvait être victime d'une sorte de complot.

Sur les faits de viols, l'accusé y a opposé une impossibilité technique. « *À chaque fois qu'on a essayé de faire l'amour, ça n'a pas marché.* » L'avocat général a opposé à Djelloul Benyahia le fait qu'un urologue l'avait examiné et, qu'à l'exception de pannes dues à son âge, il était parfaitement capable d'avoir des relations sexuelles complètes. « *Mais je vous assure que ça ne marche pas. C'est la faute de mon ex, elle m'a ensorcelé et depuis ça ne marche plus. Je vous assure que c'est la réalité. Ça existe, on peut même faire l'expérience si vous voulez.* »

De son côté, M e Gauthier a insisté sur le fait que l'accusé, au cours de l'après-midi, a expliqué avoir eu à deux reprises pendant l'année 2009 des rapports intimes avec la victime avant la période des faits dénoncés. Réponse de l'intéressé : « *Oui, mais en fait ça n'a pas marché.* »

Rebondissant sur une réflexion de Djelloul Benyahia qui

assurait que la victime, lors de son “séjour” chez lui, lui avait demandé de l’épouser, l’avocat de la partie civile a demandé à l’accusé pourquoi toutes les jeunes femmes qu’il rencontrait voulaient l’épouser. « *Je pense que c’est à cause de l’argent et de la maison* », a répondu le septuagénaire.
Le Dauphiné
Merci à Natacha3